



Préavis n° 05 – 2015

**Demande de crédit pour la réfection de la route dans le contour du
Restaurant de l'Étoile (Route de Romont)**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Ces dernières années, le contour de la route de Romont au niveau du Restaurant de l'Étoile s'est gravement dégradé et nécessite des réparations (photos en annexe).

2. Description des travaux

Il est nécessaire de refaire la bordure en pavé sur environ 70 mètres, relever la grille dans le contour et refaire l'enrobé bitumé des deux côtés de la bordure (la commune est propriétaire d'une bande de 50 cm de large en moyenne du côté restaurant, plan en annexe).

Le propriétaire du restaurant a été averti de notre projet de travaux et il a été mis en relation avec l'entreprise de génie civile que nous avons mandatée pour le devis, il est donc possible que la place du restaurant soit rénovée en même temps.

3. Coût

Les travaux ont été devisés à Fr. 27'000.- TTC et seront financés par le fond de réserves routes pour un montant de Fr. 18'000.- (solde non attribué du fond avant les comptes 2014) et de Fr. 9'000.- par prélèvement sur le compte courant.

Le Conseil général de Prévonnoloup,

- vu le préavis municipal n° 05-2015,
- oui le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 27'000.- TTC pour la réfection de la route dans le contour du Restaurant de l'Étoile (Route de Romont).

Le municipal responsable : Jean-Marc Crottaz

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 04.03.2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire :



Isabelle Christinet

